



Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | VIGNE

N° 7, 21 juin 2018

- Développement phénologique (de EL12 à EL27) et degrés-jours.
- Plusieurs insectes et acariens déjà présents et tordeuse de la vigne à surveiller.
- Maladies : symptômes présents de diverses maladies, blanc à surveiller, risques pour la pourriture grise.
- Fertilisation foliaire et carence en magnésium.
- Coulure et millerandage.

DÉVELOPPEMENT PHÉNOLOGIQUE

Sur l'ensemble des sites, les stades varient entre allongement de l'inflorescence (EL12) et début nouaison (EL27). Vous pouvez consulter ce [document](#) pour avoir un aperçu de l'évolution régionale des degrés-jours.

INSECTES ET ACARIENS

Les collaborateurs du Réseau ont observé la présence et quelques dommages de [scarabée du rosier](#), de [cicadelles](#), d'[érinose](#) et de [phylloxéra](#). Vous pouvez consulter l'[avertissement N° 6](#) du 15 juin 2018 pour en savoir plus sur ces insectes.

Pour les sites les plus chauds, les premières galles de phylloxéra ont éclos au cours de la dernière semaine. Il sera maintenant plus difficile d'intervenir avec un insecticide, car les générations se chevaucheront. Par contre, pour les régions de la Capitale-Nationale, de l'Estrie, de l'Outaouais et de Montréal-Laval-Lanaudière, les larves ne seraient pas encore sorties des galles. Il est donc encore temps d'intervenir au besoin sur les sites avec un historique de dommages importants. Pour l'aperçu des dates estimées de sortie des larves, consultez [ce lien](#).

Tordeuse de la vigne

À surveiller sur les grappes dès la fin de la floraison, en début nouaison. Les femelles pondent leurs œufs pendant quelques semaines dès que les inflorescences sont visibles. Les larves tissent des toiles autour des bourgeons, des fleurs et des fruits nouvellement formés pendant qu'elles se nourrissent. Ce sont les larves de 2^e génération qui font le plus de dommages lorsqu'elles percent les fruits et créent une porte d'entrée pour la pourriture grise. Les cépages aux grappes compactes (ex. : Seyval et Chardonnay) sont plus à risque. Les traitements contre cet insecte sont rarement essentiels pour l'instant au Québec. Lorsqu'ils s'avèrent nécessaires, ils doivent être faits de la ponte des œufs à l'émergence des larves, mais avant que celles-ci pénètrent dans les fruits où elles sont protégées des insecticides. Consultez un agronome afin de vous aider dans votre stratégie.



Soie de la tordeuse de la vigne sur grappe en fin floraison, début nouaison
Photo : Evelyne Barriault, MAPAQ

MALADIES

Des symptômes de maladies ([anthracnose](#), [pourriture noire](#), [mildiou](#), [blanc](#) et [pourriture grise](#)) sont présents dans certains vignobles.

Consultez le document [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#) pour savoir quand intervenir et le [Guide d'identification des principales maladies de la vigne](#) pour savoir comment dépister les principales maladies dans la vigne.

Blanc à surveiller

La grande région de la Montérégie a accumulé plus de 400 degrés-jours, base 6, depuis le 1^{er} mars. Pour [ces sites](#), le niveau de protection devrait être ajusté selon l'historique et la sensibilité des cépages présents dans les vignobles. Selon le dépistage et les conditions météo (25 °C et plus, sans pluie, mais une humidité relative élevée), la protection pourrait être commencée. Le « danger » se rapproche pour la majorité des cépages. Les secteurs ombragés du vignoble sont à surveiller. La maladie peut toucher toutes les parties vertes des plants : les feuilles, les tiges, les vrilles et les fruits.

Afin de prévenir la résistance aux fongicides, assurez-vous de faire une rotation des matières actives (groupes de résistance) utilisées **et évitez d'utiliser des produits pouvant induire de la résistance lorsque des symptômes de maladies sont présents**. Pour vous aider à choisir, consultez le [Guide des traitements phytosanitaires 2018 Vigne](#) ou le site de [SAgE pesticides](#).

Pourriture grise

Les baies peuvent être infectées à la floraison et demeurer sans symptômes jusqu'au stade véraison. Si la saison est chaude et pluvieuse et que la tordeuse de la vigne est présente, les risques de maladies sont plus importants.

Présentement, il est donc important de travailler en protection, du stade floraison jusqu'à la fermeture de la grappe, surtout pour les cépages dont les baies sont très compactes.

FERTILISATION FOLIAIRE

Les applications foliaires d'engrais (principalement du bore et du **magnésium**) devraient être faites avant la nouaison. Si des carences en magnésium ont été observées l'année dernière, des applications hâtives sont à prévoir. Le cépage Frontenac est particulièrement exigeant en cet élément. Le bore favorise la fécondation et la nouaison et réduit les risques de coulure.

Carence en magnésium

Lorsque des symptômes de carence en magnésium sont observés tôt en saison (avant la nouaison), des applications au sol et des applications foliaires devraient rapidement être faites afin de corriger ce problème pour la saison en cours et les suivantes. ATTENTION! Si les symptômes de carence reviennent année après année, il serait bon d'apporter des correctifs par des applications de magnésium au sol.

La carence en magnésium se manifeste par un rougissement sur les cépages rouges et un jaunissement entre les nervures des feuilles sur les cépages blancs. Les surfaces atteintes se nécrosent par la suite. La carence en magnésium affecte d'abord les feuilles âgées de la base des rameaux et s'étend vers le sommet.

COULURE ET MILLERANDAGE

Coulure

Elle survient à l'**époque de la floraison et de la nouaison de la vigne**, lors de mauvaises conditions climatiques. Elle provoque parfois l'absence ou une mauvaise fécondation des fleurs. Celles-ci se dessèchent et tombent. Des applications foliaires de bore (B) pourraient en diminuer l'incidence en améliorant la nouaison.

Millerandage

Problématique causée par une mauvaise fécondation ou une mauvaise pollinisation à la suite de conditions climatiques défavorables. Le résultat est la présence, dans la grappe, de petits grains mal formés et souvent **apyrènes** (sans pépins).

Cet avertissement a été rédigé par Karine Bergeron et Evelyne Barriault, agronomes. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseuses du réseau Vigne](#) ou [le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.